



Voyage lors des week end de garde

Par **Sylou70**, le **04/07/2011 à 14:07**

Bonjour,rnrnDivorcée depuis 2008, j'ai deux enfants pour lesquels la garde m'a été accordée avec un droit de visite et d'hébergement un week end sur deux + la moitié des vacances pour le papa.rnrnJe rencontre un problème avec le père de mes enfants qui me demande de faire le voyage de chez moi à chez lui pour emmener les enfants lors de ses week end. Pourriez vous m'indiquer comment sont prévus les voyages dans une convention ordinaire car il n'y a rien de précisé sur le jugement de divorce à ce sujet.rnrnCordialement

Par **mimi493**, le **04/07/2011 à 14:10**

Si le jugement ne précise rien, c'est celui qui a le DVH de venir les chercher et les ramener

Par **Sylou70**, le **04/07/2011 à 15:04**

merci beaucoup pour votre réponse si rapide. rnSur quoi puis je m'appuyer pour prouver cela? Y a t'il un texte?rnMerci encore

Par **mimi493**, le **04/07/2011 à 15:33**

non. C'est le principe du "si le jugement ne vous contraint pas à faire une chose que la loi n'oblige pas, alors vous ne devez pas le faire"